

Extrait de l'ouvrage de Jacques Barou *La planète des migrants : Circulations migratoires et constitution de diasporas à l'aube du XXIe siècle* publié en 2007 aux Presses Universitaires de Grenoble

Vers un monde de diasporas ?

Les diasporas historiques

Toutes les migrations n'aboutissent pas à la constitution de diasporas. Beaucoup s'assimilent totalement au fil du temps à la société dans laquelle elles se sont installées et perdent toute référence à leur pays d'origine. Certaines, sans parvenir véritablement à trouver leur place dans leur pays de résidence et sans perdre tout contact avec leur pays d'origine ne sont cependant pas dans une position sociale et économique qui leur permettrait d'activer le liens avec leur zone de provenance. Leur identité se recroqueville peu à peu autour de la petite communauté très localisée qu'elles ont reconstituée dans leur pays d'accueil sans pouvoir s'élargir par la fréquentation de groupes semblables à eux et dispersés sur une plus vaste échelle. Le mouvement pendulaire qui lie certaines immigrations exclusivement à leur zone de provenance ne constitue pas ce que l'on peut appeler une diaspora. Le lien se maintient et se réactive par des échanges réguliers. Il peut même exister pendant plusieurs générations. Il ne favorise pas pour autant l'émergence d'une conscience d'appartenance à une même culture dispersée à travers le monde qui dépasse de loin cette double appartenance à un pôle de départ et à un pôle d'arrivée.

Il y a par contre des migrations qui s'acculturent, c'est-à-dire assimilent parfaitement la culture de leur pays d'accueil, s'y implantent durablement, y occupent une place plutôt avantageuse d'un point de vue social et économique et ne se sentent pas pour autant coupés de leurs racines. Il n'est pas nécessaire même que ces racines se situent dans un pays qui leur soit facilement accessible. Ce qui compte c'est l'attachement à ce pays, même si la perspective d'un retour éventuel y est très lointaine. L'identité de diaspora se construit sur la conscience d'un lien avec plusieurs communautés dispersées que l'on ne connaît pas forcément mais dont on sait qu'elles regardent vers le même point de départ, cultivent le même espoir d'y revenir et ne se sentent jamais désintéressées de ce qui peut s'y passer. A l'origine de cette conscience d'appartenance à un vaste ensemble dispersé, il y a une expérience commune, souvent douloureuse, dont le souvenir est de temps à autre réactualisé par des expériences similaires et est régulièrement cultivé dans le cadre de manifestations qui entretiennent l'idée de la perrénité d'une différence avec la société dans laquelle on vit. Mais le lien diasporique n'est pas seulement fondé sur le partage d'une nostalgie envers un objet commun. Il est en lui-même producteur d'échanges et de richesses qui permettent d'affermir la position des différentes communautés au sein des pays dans lesquels leur exil les a amenées à s'installer.

Les diaspora « classiques » qui ont longtemps servi de modèles aux sociologues des migrations internationales ont en commun d'avoir une double origine à la fois politique et économique¹. Le pays a été perdu à la suite de violences. L'exil est la conséquence de guerres, d'invasions ou de persécutions mais n'est pas sans espoir de retour. Cet espoir est stimulé par les échanges entre les exilés qui consacrent une partie de leurs richesses à aider le pays

¹ Voir en particulier Robin Cohen : *Global diaspora : an introduction*, 1997, UCL Presse et Seattle university of Washington press, Londres, 224 p

d'origine ou à y préparer leur retour. Il y a donc un lien entre le projet de retour à plus ou moins long terme ou tout au moins le maintien d'une solidarité envers le pays et le dynamisme économique nécessaire à la réalisation du projet de retour et à l'exercice de la solidarité. En même temps, le projet de retour, même très flou et lointain, représente une alternative potentielle à l'installation définitive dans le pays de résidence et rend les membres de la diaspora toujours plus disponibles que d'autres pour d'éventuels changements de lieux de vie. Il y a une fluidité entre les communautés dispersées qui contribue à entretenir leur conscience d'unité.

Les diasporas juive, grecque et arménienne représentent les trois modèles « classiques » de ce type de migration promise à une dispersion continue qui renforce paradoxalement la conscience d'unité. Engagées à des époques différentes, dans l'antiquité pour la première, à la Renaissance pour la seconde et au début du XXe siècle pour la troisième, ces trois diasporas ont en commun un certain nombre de traits, dont entre autres celui de s'être poursuivies et élargies jusqu'à une date récente.

S'il y a un événement politique de caractère tragique qui déclenche ces diaspora : répression romaine contre la révolte de la Judée en 66-73 sous le règne de Titus, chute de l'empire byzantin et annexion brutale de la Grèce à l'empire ottoman au XVe et XVIe siècle, massacres perpétrés contre la minorité arménienne en 1894 et génocide de 1915, on note qu'il y a au préalable l'existence de communautés de migrants dont la dispersion répondait à des objectifs économiques. Ces communautés vont s'enrichir de l'apport des exilés qui fuient les persécutions et leur offrir en même temps un milieu d'accueil qui facilitera leur insertion ultérieure dans les pays où ils se sont réfugiés. Dans le cas des Juifs, des communautés de commerçants avaient commencé à s'établir dans différentes parties de l'empire romain dès le I^{er} siècle avant Jésus-Christ. Ces colonies connaissaient aussi une forte croissance grâce à un prosélytisme très efficace auprès de populations ayant tendance à se détourner d'un polythéisme apparaissant de plus en plus désuet. Dans son *Histoire du peuple juif*, Josy Eisenberg,² fait bien ressortir le lien historique entre l'existence de ces colonies très actives et le mouvement des réfugiés fuyant la répression romaine. Il note que les nombreux départs dus à la guerre ont coïncidé opportunément avec le dynamisme d'un marché en pleine expansion : « Pour un marchand, être ou devenir juif, c'est l'assurance d'établir aisément des relations d'affaires dans de nombreux pays, d'y bénéficier d'un accueil chaleureux et d'une large hospitalité. Pour les pauvres, l'appartenance au judaïsme pouvait représenter la garantie d'une assistance et de secours réguliers ».

Le même phénomène peut être observé à propos de la diaspora grecque qui compte avant l'invasion turque un certain nombre de communautés dynamiques installées dans plusieurs ports de la méditerranée, en particulier à Venise, cité-état qui avait quelques possessions territoriales en Grèce. Les migrations déclenchées par l'invasion ottomane renforcent les communautés déjà installées dans les ports italiens qui grâce à leurs spécialisation commerciale obtiennent des privilèges qui leur permettent de cultiver leur originalité culturelle et religieuse. La migration vers les pays d'Europe centrale succède à celle qui avait pris le chemin des ports italiens et des colonies actives apparaissent alors à Vienne et à Budapest. Vienne fournira avec Venise l'essentiel des éditions en langue grecque pendant toute la domination ottomane. Les colonies dans les centres commerciaux disposaient, pour la plupart, d'un statut accordé par les autorités. Elles avaient leur propre Église. Elles entretenaient, du fait de leur fonction commerciale, des liens avec leur pays d'origine : ces liens, renforcés par le sentiment d'appartenance à un univers religieux différent de celui du pays d'accueil, caractérisent la diaspora grecque du XVIe au XIXe siècle. Attachés à leur pays, les membres de la diaspora prenaient une part active aux manifestations organisées en sa

² J.Eisenberg, *Une histoire du peuple juif des origines à la constitution de l'Etat d'Israël.*, 1974, Fayard.

faveur : financement de l'enseignement, des éditions, des œuvres de bienfaisance. L'acculturation, loin d'avoir entraîné l'assimilation, est devenue un élément de différenciation dans l'univers culturel dont les émigrants étaient tributaires et a joué un rôle de catalyseur dans le pays d'origine dont certains secteurs économiques et culturels étaient directement liés à la diaspora. Ces liens commerciaux et culturels ont en quelque sorte créé un univers grec qui dépasse les frontières du pays. La diaspora jouera un rôle majeur dans le déclenchement de la guerre de libération grecque qui aboutit en 1832 à l'indépendance du pays et elle devra par la suite fournir un milieu d'accueil aux Grecs chassés de Turquie au début du XXe siècle.

Quant à la diaspora arménienne elle compte aussi déjà quelques communautés en méditerranée occidentale et dans l'empire russe avant les massacres qu'elle devra subir en Anatolie orientale et à Istanbul à partir de la fin du XIXe siècle. Après 1915, elle s'amplifie en se fixant surtout au Moyen-Orient et en Europe occidentale, essentiellement en France. L'originalité religieuse a été sans doute un facteur de maintien de la référence identitaire mais probablement moins que le travail des différents partis politiques arméniens au sein de la diaspora. Après la dérive terroriste perpétrée par l'ASALA au début des années 1980, les partis politiques arméniens appuyés sur la diaspora développent surtout un lobbying auprès des autorités des pays dans lesquels vivent leurs communautés. L'obtention de la reconnaissance du génocide de 1915 par le Parlement européen le 18 juin 1987 est sans doute la plus belle réussite de l'action politique menée par la diaspora.

Ces trois diasporas historiques voient actuellement le nombre de pays où elles sont implantées se réduire aux pays occidentaux. Les communautés juives d'Afrique du nord ont pratiquement disparu tandis que les Arméniens de Syrie et du Liban s'expatrient vers les Etats-Unis et le Canada et que les Grecs d'Egypte ou de l'ex-URSS reviennent dans la patrie ancestrale ou rejoignent la diaspora américaine. Cela semble indiquer que les conditions de maintien d'une identité de diaspora sont plus faciles à réunir dans des pays démocratiques et prospères qu'ailleurs. Le lien avec le pays d'origine, en particulier à travers ce qu'il implique en matière de soutien politique et d'appui économique est plus facile à maintenir dans des régimes qui admettent le débat en matière de politique étrangère que dans ceux qui ne l'admettent pas. Mais si ces diverses diasporas ont pu avoir une influence sur les politiques des pays où elles vivent quant aux relations de ces pays avec leurs pays d'origine, c'est parce qu'elles ont fait depuis longtemps montre d'une forte participation citoyenne et d'un fort attachement à leurs patries d'adoption. Sans une intégration sociale, économique et politique aussi affirmées dans leurs pays de résidence, elles n'auraient pas pu maintenir un lien aussi étroit avec leurs patries ancestrales et n'auraient pas pu leur apporter un soutien aussi actif au plan international. Aujourd'hui c'est beaucoup moins le maintien dans les diaspora d'une culture originale, qui va en s'étiolant ou en se folklorisant que le sort incertain de ces patries d'origine qui contribue au maintien de l'identité diasporique, tout au moins dans les cas juif et arménien. La vie politique internationale contemporaine fournit par ailleurs assez d'occasions de réactualiser la mémoire des exils fondateurs pour raviver les sentiments identitaires des diasporas bien intégrées. Le problème de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne réactualise nombre de questions non réglées depuis la reconnaissance du génocide arménien jusqu'à la question de la reconnaissance de la république de Chypre qui rappelle le souvenir de la présence historique grecque dans certaines parties de la Turquie.

Les recours actuels à la mémoire des conflits passés qui ont opposé pays d'accueil et pays d'origine à travers le développement de procès posthumes faits aux divers colonialismes européens ne sont pas étrangers à la fixation dans les pays occidentaux de migrations en provenance d'ex-pays colonisés qui entendent réactualiser le lien avec leur pays d'origine et cultiver une identité différente de l'identité majoritaire du pays dont elles ont acquis la citoyenneté ? Peut-on pour autant parler d'une possible généralisation du phénomène des diasporas ?

Les Etats et leurs diasporas

La dimension tragique qui inaugure ou renforce la dispersion des populations à partir d'un conflit affectant leur pays de départ n'est pas absente de l'actualité du début du XXI^e siècle. Toutefois, les interventions de la communauté internationale contribuent à limiter l'ampleur de l'exil et sa durée dans le temps. C'est ce qui s'est produit avec les guerres internes qui ont conduit à l'éclatement de la Yougoslavie où les flux de départs consécutifs aux violences internes n'ont pas abouti à l'installation durable à l'étranger de communautés agissant en faveur de leur pays de départ après s'être solidement implantées ailleurs. La diaspora palestinienne au sein de laquelle se sont forgés les leaders historiques de la cause a vu son rôle politique considérablement atténué après la signature des accords d'Oslo et le retour de l'O.L.P en Cisjordanie et à Gaza.

Sans pouvoir exclure la possibilité de nouveaux exodes tragiques à la suite de la destruction d'un pays, on ne peut que constater que les diasporas actuelles ont avant tout des causes économiques et agissent essentiellement à un niveau économique, faisant circuler les richesses entre les divers points du monde où elles se sont dispersées et continuant à échanger avec leur pays d'origine même si le régime qui y est en place est plus ou moins responsable de leur exil. Cela ne signifie pas pour autant que ces diasporas n'aient plus aucun lien avec la sphère politique. Ce lien est toutefois de nature différente et emprunte des parcours plus complexes que par le passé.

On notera d'abord que l'initiative de créer du lien entre les communautés dispersées et le pays d'origine revient de plus en plus aux autorités qui y sont en place, qu'il s'agisse de régimes démocratiques ou de régimes totalitaires. Les Etats des pays de départ ont eu souvent une attitude ambiguë par rapport à leur émigration. Tout en acceptant volontiers les devises provenant des populations exilées ils ont longtemps nourri une certaine méfiance à leur égard. Même si l'émigration avait pour conséquence heureuse le transferts de devises vers le pays d'origine, le départ restait plus ou moins assimilé à une trahison, surtout quand il avait eu lieu dans un contexte de tension politique. L'émigration résultant de l'hostilité au régime en place était abusivement confondue avec un abandon de la patrie. Dans le cas de la Chine et du Vietnam en particulier, il était pratiquement impossible aux exilés de retourner au pays. Quand l'Etat ne les persécutait pas directement, ce qui était le cas pour les personnes ayant pris la nationalité de leur pays d'accueil et donc protégées par leur nouvel Etat d'appartenance, c'était la population qui les rejetait, les accusant de trahison pour mieux dissimuler la jalousie que leur inspirait la réussite matérielle qu'ils avaient connue à travers l'émigration. Il a fallu que les régimes en place prennent conscience de l'écart qui existait entre la productivité des diasporas et celle de leur pays de départ pour qu'ils commencent à envisager de se rapprocher sérieusement des communautés émigrées plutôt que de se contenter d'attendre des transferts de fonds qui suffisaient tout juste à maintenir l'équilibre de la balance des paiements et n'avaient que peu d'incidences sur les investissements productifs et le développement qu'ils auraient pu générer.

Dans le cas du Vietnam, les ressources financières et les compétences technologiques de la diaspora sont apparues comme un apport indispensable aux yeux d'un régime qui, au milieu des années 1980 devait faire un constat d'échec par rapport à ses ambitions initiales en matière de développement. Le régime entreprit de se rapprocher de la diaspora pour l'inciter à investir au pays. Selon Le Huu Khoa : « La méfiance des deux parties allait paradoxalement de pair avec leur pragmatisme économique; le discours patriotique incorporait sans trop de difficultés la pratique des intérêts mutuels; enfin le totalitarisme de l'un s'accommodait de la recherche de

profit de l'autre. »³ Si l'antagonisme qui pouvait opposer la diaspora au régime pouvait se nourrir de souvenirs douloureux encore assez proches, il a pu être en partie surmonté par le maintien au sein de cette diaspora de valeurs caractéristiques des cultures de l'Asie confucéenne : patriotisme et attachement familial fondé sur le culte des ancêtres. L'acculturation réussie de cette émigration dans les pays où elle s'est installée ne l'a pas empêchée de maintenir des pratiques culturelles la rattachant à son pays d'origine. Cela explique la réceptivité de la diaspora aux appels d'un Etat qu'elle n'a pourtant pas cessé de combattre sur un plan politique. Ce sont non seulement les capitaux qui ont été exportés vers le Vietnam mais aussi des compétences. Les experts financiers d'origine vietnamienne en occident, les fonctionnaires des grands organismes internationaux de développement sont l'objet de grandes faveurs de la part du régime d'Hanoi. Les scientifiques renommés sont invités en permanence dans les universités et les centres de recherche. Les dirigeants sollicitent leur avis et leur laissent même une marge de manœuvre importante dans l'élaboration de certaines politiques. Ce sont les experts issus de la diaspora qui ont contribué à définir des politiques aussi importantes que la réorganisation monétaire et la réforme de l'éducation nationale. Le résultat est spectaculaire au niveau économique. Le Vietnam qui a été admis en novembre 2006 à l'organisation mondiale du commerce a connu cette même année un taux de croissance de 8,2%. La population pauvre a diminué de moitié en dix ans tombant actuellement à moins de 20% de la population totale.

Mais si l'ouverture économique a donné initialement l'impression de se faire au détriment de la démocratie, divers signes récents témoignent d'un certain mouvement dans la vie politique du pays. Pour la première fois, le Parti communiste vietnamien a pu élire son secrétaire général parmi plusieurs candidats lors de son congrès d'avril 2006. A l'occasion de ce même congrès, plusieurs cadres qui étaient en place depuis la réunification du pays en 1975 ont dû laisser leur place à une nouvelle génération. Une opposition, bien décidée à faire aboutir un jour le multipartisme se manifeste par le biais d'internet. Ceux qui tiennent désormais des « blogs » où s'exprime une critique encore prudente par rapport au régime en place sont pour la plupart des jeunes qui ont séjourné à l'étranger pour des études et qui ont été en contact avec la diaspora. Somme toute les objectifs de cette récente diaspora, née après les changements politiques de 1975, ne sont pas très différents de ceux des diasporas historiques. Il s'agit de reconquérir un pays dont on a été chassé. Mais ce sont les moyens qui diffèrent. Plutôt que de soutenir une guerre civile, la diaspora vietnamienne mise sur une évolution interne au régime en élargissant son influence de façon pacifique dans toutes les sphères de la société. Le choix de cette tactique de changement pacifique peut aussi s'expliquer par une autre expérience qu'a permis l'émigration. Les Vietnamiens étaient relativement nombreux comme étudiants ou travailleurs dans les « pays frères » d'Europe centrale et orientale et ils y ont vu les régimes s'effondrer de l'intérieur sous le simple effet des évolutions de la société civile.

Le cas de la Chine prête moins à l'optimisme que celui du Vietnam. Les diasporas chinoises sont beaucoup plus anciennes et beaucoup plus nombreuses que la diaspora vietnamienne. On peut les évaluer à plus de cinquante millions de personnes réparties à travers le monde entier⁴. Le problème est que près de la moitié de ces émigrés et descendants d'émigrés vivaient dans des pays que le régime chinois a toujours eu l'intention de réunifier à la patrie ancestrale : Hong Kong et Macao, désormais rattachés à la Chine populaire tout en gardant une relative autonomie et surtout Taï-wan dont le cas est beaucoup plus épineux. C'est pourtant vers ces trois pays que s'est tourné Deng Xiaoping lors du congrès du Parti communiste chinois de 1979 qui a vu se définir une politique d'ouverture pour soutenir la

³ Le Huu Khoa, *l'immigration asiatique : économie communautaire et stratégies professionnelles*. 1996, La documentation française, p 127.

⁴ E. Ma Mung, *Les diaspora chinoises*, op.cit

« grande cause de la modernisation ». Cela lui a sans doute permis de résoudre en apparence une importante contradiction. Le recours aux capitaux des Chinois d'outre-mer, avec un indirect de l'échec de la politique économique du régime, pouvait apparaître comme un appel à la réunification, objectif poursuivi depuis 1949.

Cette politique a porté rapidement ses fruits sur le plan économique. La nouvelle zone économique située dans le sud du pays et réservée aux investissements de la diaspora chinoise a connu une croissance extrêmement rapide alors que l'Etat n'y contrôlait que 10% des prix et n'y gérait que 10% de la production. Cette croissance s'est élargie aux huit provinces côtières qui ont bénéficié à leur tour des investissements réalisés par les diasporas qui les avaient quittées. Le reste du pays voué à l'émigration interne plutôt qu'à l'émigration outre-mer bénéficie nettement moins d'une croissance qui dès 1992 dépassait les 12% et n'a guère faibli depuis. Les diasporas chinoises au delà de Taïwan sont très anciennes. La plupart ont commencé à se constituer au XIXe siècle dans un contexte de guerres civiles qui rendaient l'activité économique des plus incertaines. Beaucoup de membres de ces diasporas n'ont jamais eu de contact avec la Chine quelquefois depuis plusieurs générations. Ils se montrent intéressés par les perspectives de profit que leur font espérer les conditions favorables offertes par le gouvernement chinois pour leurs investissements mais sont plutôt indifférents par rapport aux évolutions politiques du pays. Toutefois les relations avec la diaspora ne se limitent pas aux mouvements de capitaux. La Chine a aussi entrepris de faire revenir sur son sol un certain nombre de scientifiques et d'experts d'origine chinoise en leur proposant des conditions de travail et de rémunération très avantageuses. Mais la montée en puissance des universités chinoises, le développement d'un capitalisme national de plus en plus puissant, la conquête de marchés extérieurs par des entreprises chinoises sans passer nécessairement par des exilés implantés localement rendront dans l'avenir sans doute moins nécessaire le recours à la diaspora. Celle-ci est d'ailleurs en partie composée de personnes qui ont connu des périples assez complexes et sont quelquefois plus attachés aux pays dans lesquels ils ont vécu la première phase de leur émigration qu'à la Chine elle-même. La communauté Teo Zhew, implantée dans le XIIIe arrondissement de Paris a pu garder des liens concrets avec le Cambodge et le Laos où elle vivait depuis près d'un siècle et c'est dans ces deux pays qu'elle investit des capitaux plutôt que dans une Chine quittée par ses ancêtres à la fin du XIXe siècle.

L'Inde, autre grande puissance asiatique émergente, a entrepris récemment de développer des relations avec sa diaspora. On peut estimer à 22 millions le nombre d'Indiens et de personnes d'origine indienne, une diaspora très éparpillée qui est présente sur les cinq continents. Jusqu'aux années 2000, cette diaspora était peu sollicitée par l'Etat indien. Celui-ci voyait dans l'émigration une fuite des cerveaux plutôt qu'un atout pour le futur. Les migrants indiens subissaient lors de leurs retours épisodiques au pays le type de railleries et de tracasseries qui sont le lot de nombreux expatriés qui donnent souvent l'impression de ne plus appartenir à leur pays d'origine sans appartenir vraiment à leur pays d'accueil. La loi indienne, fondée sur le droit du sol n'acceptait pas la double nationalité et les enfants des Indiens nés à l'étranger étaient incités à adhérer loyalement à la citoyenneté du pays dont ils étaient résidents. Les choses ont changé avec l'arrivée au pouvoir du B.J.P, le parti nationaliste qui a pris conscience que la diaspora indienne à l'étranger pouvait être un atout pour le pays, moins pour financer un développement déjà bien amorcé dans un cadre démocratique et libéral que pour apporter des compétences pointues dans les domaines scientifique et technologique et assurer le rayonnement de l'Inde à l'étranger. 30% des Indiens vivant à l'étranger sont des N.R.I, *non-resident Indians*, des ressortissants qui n'ont jamais abandonné leur nationalité d'origine. La majorité est constituée de P.I.O, *persons of indian origin*, devenus citoyens de leur pays d'accueil. Une loi votée en 2003 à l'initiative du B.J.P leur permet de bénéficier de la double nationalité. Le parti du Congrès, revenu au pouvoir en 2004 et traditionnellement hostile à la double nationalité a maintenu cette disposition. Dans le cadre d'une économie

mondialisée le lien entre une grande puissance et sa diaspora représente un atout important, non seulement pour la conquête des marchés mais aussi pour influencer les relations internationales dans un sens qui soit favorable aux intérêts de cette grande puissance.

Le lien diasporique pour se maintenir dispose de moyens de communication modernes que certains pays savent bien utiliser. Un américain d'origine indienne a ainsi fondé un forum sur Internet, *Sulekha.com*, qui regroupe près de 500000 Indiens répartis dans plus de cent pays. Ils visitent le site pour y échanger des petites annonces y compris d'ordre matrimonial et commentent à loisirs tout ce qui est indien : la politique, l'économie, la culture, la gastronomie... En permettant une communication rapide entre des gens d'origine commune dispersés à travers plusieurs pays, Internet favorise le maintien d'une identité de diaspora à une époque où les cultures partagées par ces populations ont tendance à perdre de leur originalité et à se rapprocher d'une culture de masse mondialisée.

Il faut noter que le développement des diasporas à l'époque actuelle ne coïncide pas avec l'affaiblissement des Etats nations. Les diasporas les plus dynamiques comme on peut le voir à travers les exemples chinois, indien ou vietnamien sont celles qui sont en lien avec un Etat nation fort et ambitieux. Elles restent encore un recours possible pour garantir la survie d'un Etat faible et menacé mais ne peuvent pas à elles seules lui assurer développement et rayonnement, comme on le constate dans le cas arménien où l'aide de la diaspora n'a pas suffi pour enrayer le déclin d'un état affaibli par les conflits avec ses voisins et miné par la corruption interne. Ces difficultés contribuent à favoriser un exil sans beaucoup d'espoirs de retour.

Les diasporas sans territoire

Existe-t-il des diasporas viables en l'absence d'une relation avec un Etat nation ancestral, quel que soit son degré de puissance et de développement ?

Le terme de diaspora est utilisé en sociologie des migrations pour désigner des phénomènes de revendication ou d'affirmation d'identité collective qui ne se réfèrent pas à un Etat nation précis. On parle ainsi d'une diaspora afro-américaine ou afro-caribéenne. Quel sens peut avoir une telle référence dans le contexte d'un monde globalisé ?

Ces diasporas sans véritable projet de retour vers une nation d'origine et sans activité solidaire affirmée envers la zone à laquelle elles se réfèrent partagent cependant une caractéristique importante avec les diasporas historiques. Il y a au départ un événement tragique qui est fondateur de leur dispersion. Dans le cas des diasporas noires d'Amérique, c'est la traite esclavagiste qui est invoquée comme étant le déterminant principal de la dispersion et c'est autour de cet événement que vont se fédérer les populations en quête d'une identité commune les rattachant à un territoire d'origine⁵. S'il y a eu à l'origine de la prise de conscience de cette identité diasporique noire un projet de retour vers l'Afrique ancestrale, tout au moins au sein de l'élite noire des Etats-Unis, ce n'est plus le cas depuis longtemps et les relations entre la diaspora noire et le continent africain se limitent à l'organisation de quelques manifestations culturelles sans aboutir à une action orchestrée d'appui à ce continent. Les migrants africains qui ont encore un lien avec leur pays d'origine lui apportent certes des aides économiques précieuses et ne se désintéressent pas de son avenir sur le plan politique. Mais ce type de comportement reste limité pour l'essentiel à la génération qui a grandi dans le pays d'origine et les réinvestissements demeurent le plus souvent centrés sur la région précise dont les migrants sont originaires. Au fil des générations, le lien concret avec le pays d'origine se

⁵ Christine Chivallon, *La diaspora noire des Amériques, expériences et théories à partir de la Caraïbe*, 2004, CNRS éditions, Paris, collection Espaces et milieux, 258p.

distend et laisse la place à une vision floue et mythifiée reposant plus sur une lecture idéologisée de l'histoire du continent que sur la poursuite de relations étroites avec lui.

Pour ce type de diaspora, la conscience d'un destin commun repose donc exclusivement sur la référence à ce malheur originel qu'est la déportation des esclaves africains vers les Amériques. Pour entretenir cette référence, il faut la réactualiser en lui adjoignant d'autres épisodes tragiques. La colonisation de l'ensemble de l'Afrique à partir de la fin du XIXe siècle, les violences et l'exploitation des richesses qui ont marqué le XXe siècle et les discriminations vécues aujourd'hui par les immigrés fournissent des arguments pour raviver la référence à la calamité fondatrice de la conscience de diaspora. Cette conscience née aux Etats-Unis et répandue de façon plus ou moins affirmée à travers l'ensemble du continent américain semble toucher l'Europe occidentale depuis que les migrations récentes en provenance d'Afrique subsaharienne et des Caraïbes y ont installé une population noire qui connaît certes des situations différentes sur le plan social et économique mais est fortement représentée dans les couches les plus défavorisées. Les tentatives de fédérer en France les associations africaines ou antillaise derrière une référence à une identité « noire » relève de l'extension de cette conscience de diaspora aux populations issues d'immigrations plus récentes et dont l'origine n'est que partiellement et lointainement reliée à l'esclavage. Dans la mesure où ces diasporas ne peuvent guère se mobiliser derrière un projet visant un pays d'origine précis ou même à travers l'appui au développement d'une vaste zone en difficultés, elles sont amenées à se référer de façon récurrente aux antagonismes qui les opposent aux sociétés au sein desquelles elles vivent. Leur action peut contribuer à instaurer plus de justice sociale en sensibilisant les opinions publiques à la réalité des discriminations mais elle peut aussi, à travers les exigences renouvelées de réparation de préjudices historiques lointains, alimenter l'idée plus ou moins fantasmagique du conflit des civilisations et ajouter ainsi à la multiplicité des revendications minoritaires et des discours victimaires qui constituent le climat social des sociétés post-industrielles.

Peut-on parler aussi de diaspora quand le socle de l'identité collective à laquelle ce terme renvoie n'est plus le lien à un espace national ou culturel mais l'adhésion à une idéologie ou à une religion ? Les religions jouent certes un rôle important dans le maintien de la conscience diasporique, surtout quand elles constituent une part essentielle de l'identité collective qui rattache à la terre ancestrale. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des diasporas historiques, juive et arménienne en particulier. Les quelques vingt millions de musulmans provenant de pays différents qui vivent aujourd'hui en Europe constituent-ils une diaspora ? Aucun auteur n'évoque ce terme à leur propos et peu de musulmans vivant en dehors du « *dar el islam* », ensemble des pays où l'islam est religion majoritaire sinon officielle, ne définiraient leur communauté à partir de ce terme. Le fait d'appartenir à une religion majoritaire dans la plupart des pays dont ils proviennent et d'être, sauf dans le cas palestinien, reliés à des états nations dont l'existence n'est pas sérieusement menacée ne les amènent pas à développer une solidarité de diaspora. Les projets de retour et les investissements en capitaux des émigrés en provenance de pays musulmans concernent les nations dont ils ont été ou sont encore citoyens et non pas l'univers musulman dans son ensemble. Pour qu'une diaspora musulmane puisse exister dans les pays occidentaux il faudrait que les liens avec les pays d'origine s'affaiblissent et que les communautés musulmanes issues des différentes immigrations acquièrent une véritable autonomie alors qu'elles sont encore largement sous l'influence de représentants des états d'origine ou sous celle de pays leaders comme l'Arabie saoudite, ce qui accentue leurs divisions internes. A l'heure actuelle, seuls certains petits groupes d'activistes qui s'engagent pour la cause de pays « frères » en allant combattre dans des pays musulmans qui ne sont pas les leurs ou en agissant pour influencer la politique étrangère de leur pays de résidence semblent être dans une logique de diaspora.

Cette notion renvoie donc à des réalités très différentes, qu'il s'agisse de soutenir une nation fragile et menacée, de renforcer une nation en pleine expansion en contribuant à son développement et à son rayonnement ou qu'il s'agisse de faire exister une collectivité minoritaire à partir de références à des racines lointaines ou une idéologie commune. Il n'en reste pas moins, que sous toutes ces différences, le terme de diaspora renvoie à une réalité de plus en plus affirmée dans un monde globalisée où les migrations ont pu se développer tout en gardant des liens étroits avec les univers qu'elles ont quittés.